Yves Gomy*

DESCRIPTION DE TROIS NOUVELLES ESPÈCES DU GENRE *HYPOCACCUS* THOMSON, 1867 DE LA RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD

(COLEOPTERA, HISTERIDAE)

Je dois à la confiance de mon ami, l'histéridologue italien Fabio Penati, l'envoi récent, pour étude et description, d'un petit lot d'Histeridae en provenance de la République d'Afrique du Sud. Ce matériel (15 exemplaires), pré-déterminé par ses soins, comptait trois espèces nouvelles de Saprininae appartenant au genre *Hypocaccus* Thomson, 1867. La description et la figuration de ces trois espèces font l'objet de la présente note.

Une clef provisoire pour la détermination des *Hypocaccus* (s. str.) afro-tropicaux est proposée ainsi qu'une liste actualisée de toutes les espèces de la dition accompagnée de la répartition géographique actuellement connue de chacune des espèces.

***Hypocaccus* (*Hypocaccus*) *penatii* n. sp.** (Fig. 1-2, 6a, 7a,d)

Holotype (♂) et allotype (♀): République d'Afrique du Sud (RSA): Eastern Cape pr., Nat. Res., 10 km SE of Alexandria, 28-31.I.2000, dans le sable (à 20 ou 30 cm de profondeur) des basses dunes côtières, sous la végétation, leg. S. Bečvář. Ces deux exemplaires sont conservés dans la Collection Yves Gomy (Nevers, France).

Paratypes: 10 exemplaires, mêmes localité, date, biotope et récolteur que l'holotype. 5 ex. in Collection Fabio Penati au Museo Civico di Storia Naturale «G. Doria» di Genova (Italie); 5 ex. in Collection Yves Gomy.

D e s c r i p t i o n . Longueur (tête et pygidia exclus) de l'holotype: 2 mm; largeur aux épaules: 1,71 mm.

---

* 2 boulevard Victor Hugo, F-58000 Nevers (France). halacritus@neuf.fr

Habitus ovalaire, très convexe; brun-noir, olivâtre, brillant. Pattes et antennes brun-rouge foncé (la couleur réelle de l'holotype est plus conforme à celle figurée dans la fig. 2 pour la face ventrale; la face dorsale, figurée ici a une dominante bleue, non conforme et probablement due au nettoyage à l'alcool précédant le clichage et dont les traces sont d'ailleurs encore visibles).

Tête relativement petite, transverse. Mandibules courtes, brunes, très courbées à angle droit, acérées, non ponctuées mais à surface irrégulière; concaves à certains endroits seulement, à rebords externes un peu relevés. Antennes très petites, à scape court, sombre, pédonculé, fortement renflé et portant un fort pinceau de six ou sept longues soies dressées blanchâtres, implantées au bord externe du sommet; plusieurs autres fortes soies dressées sont implantées aussi dans le reste de la région sommitale (ce caractère, qui le distingue immédiatement des deux autres espèces du même groupe n'est pas un dimorphisme sexuel); premier article du funicule sub-conique, aussi long que large, portant aussi quelques petites soies dressées irrégulièrement implantées; funicule à petits articles s'élargissant progressivement vers la massue. Massue sub-sphérique vue de dessus; avec une fente arquée ou une petite surface aplanie (organes sensoriels) vue de dessous; couverte d'un fin duvet jaunâtre serré et de quelques soies un peu plus longues. Labre court, nettement transverse, près de quatre fois plus large que long, arrondi devant. Epistome transverse, deux fois plus large que long, à surface irrégulièrement scarifiée. Front très peu convexe, presque plan. Strie frontale nette et forte, complète, se poursuivant au niveau du cou, bi-sinuée antérieurement ou tri-arquée (arc frontal long au centre et deux arcs symétriques plus petits, de part et d'autre); disque frontal sans véritables chevrons mais avec des points, des scarifications irrégulières plus creusées parfois vers le centre. Yeux plats, à peine perceptibles de dessus. Insertions antennaires situées sous le rebord du front.

Pronotum très convexe, environ deux fois plus large que long, arrondi de chaque côté de part et d'autre de la tête mais sans angles antérieurs abaissés; les pleures du pronotum, vus de dessous sont plats. Strie marginale bi-sinuée sur les côtés, nette et entière, même derrière la tête. Ponctuation nettement moins prononcée que chez les espèces du même groupe, constituée de points allongés, alignés, formant des sortes de griffures obliques plus ou moins fortes suivant



Fig. 1 - *Hypocaccus* (s. str.) *penatii* n. sp. en vision dorsale; échelle = 1 mm (photo H.-P. Aberlenc).



Fig. 2 - *Hypocaccus* (s. str.) *penatii* n. sp. en vision ventrale; échelle = 1 mm (photo H.-P. Aberlenc).



Fig. 3 - *Hypocaccus* (s. str.) *becvari* n. sp. en vision dorsale; échelle = 1 mm (photo H.-P. Aberlenc).



Fig. 4 - *Hypocaccus* (s. str.) *snizeki* n. sp. en vision dorsale; échelle = 1 mm (photo H.-P. Aberlenc).



Fig. 5 - *Hypocaccus* (s. str.) *snizeki* n. sp. en vision ventrale; échelle = 1 mm (photo H.-P. Aberlenc).

les exemplaires et plus nettes sur les côtés; laissant apparaître une zone lisse, diffuse, vaguement triangulaire, sur le disque; présence d'une marge lisse assez large de chaque côté et moins large derrière la tête. Bande basale couverte, sur deux ou trois lignes, d'une ponctuation régulière, normale, sans modification de la forme des points. Point antéscutellaire net.

Scutellum très petit, en triangle équilatéral.

Elytres très convexes, un peu plus longs que larges, à ponctuation de fond fine et peu visible. Ponctuation proprement dite constituée de points de tailles variables, plus ou moins alignés longitudinalement, séparés entre eux par un demi à un de leur diamètre environ et ne s'étendant approximativement que sur la moitié distale de l'élytre entre la strie suturale et la seconde strie dorsale; quelques points remontent un peu plus haut dans l'intervalle entre les troisième et quatrième stries dorsales. Premier intervalle avec quelques petits points épars. Chez certains exemplaires cette ponctuation tend à s'amenuiser et à se réduire notablement. Stries dorsales nettes et

ponctuées. Première strie très longue, arquée et recourbée au sommet où elle atteint presque la marginale (chez l'holotype cette strie n'est pas conforme, elle est en deux tronçons et le tronçon apical n'est pas dans le prolongement du tronçon basal et est obsolète). Les trois stries suivantes sont sensiblement égales et atteignent les deux-tiers de la longueur élytrale. La seconde est arquée vers la base et la quatrième réunie à la suturale par un arc ponctué tendant parfois à s'effacer un peu chez certains exemplaires ce qui laisserait à prévoir des exemplaires à quatrième strie non réunie avec la suturale. Strie suturale entière, moins ponctuée, reliée à sa strie sommitale/ marginale. Présence d'une région lisse entre cette strie et le bord élytral. Pas de ponctuation entre la strie suturale et la suture élytrale proprement dite. Strie sub-humérale interne réduite à un fort rudiment central pouvant rejoindre la strie humérale qui est oblique, forte et assez profonde. Strie marginale forte sans être caréniforme, bi-sinuée sur les côtés. Epipleures lisses et non striés.

Propygidium transverse, à ponctuation régulière et dense (points séparés par un demi à un de leur diamètre environ), plus fine dans la bande basale occupant environ le quart de la longueur du segment. Pygidium à ponctuation régulière, plus fine que celle du propygidium et allant en s'affinant (donc paraissant plus éparse) à mesure que l'on s'approche du sommet mais sans disparaître.

Prosternum (fig. 6a) étroit, nettement efflanqué; fortement cintré au milieu en vue de profil; bord antérieur en arc gothique; avec deux petites fovéoles rondes et assez profondes, symétriques, situées de part et d'autre sous le rebord externe avant des stries prosternales. Stries prosternales externes seulement convergentes, se rejoignant en clef de voûte au sommet; stries prosternales internes basales, convergentes, très vite rapprochées et se rejoignant vers le milieu; quelques points irrégulièrement disposés de part et d'autre de la partie cintrée. Triangle basal lisse.

Mésosternum transverse, environ trois fois plus large que long, à ponctuation de fond fine et éparse (apparaissant comme presque lisse); strie marginale forte, ponctuée, complète, largement arquée derrière le prosternum; quelques points, un peu plus gros, s'alignent le long de la suture méso-métasternale et représentent probablement les vestiges d'une ligne mésosternale transversale classiquement plus crénelée. Suture méso-métasternale fine mais nette, légèrement rétro-arquée au milieu.

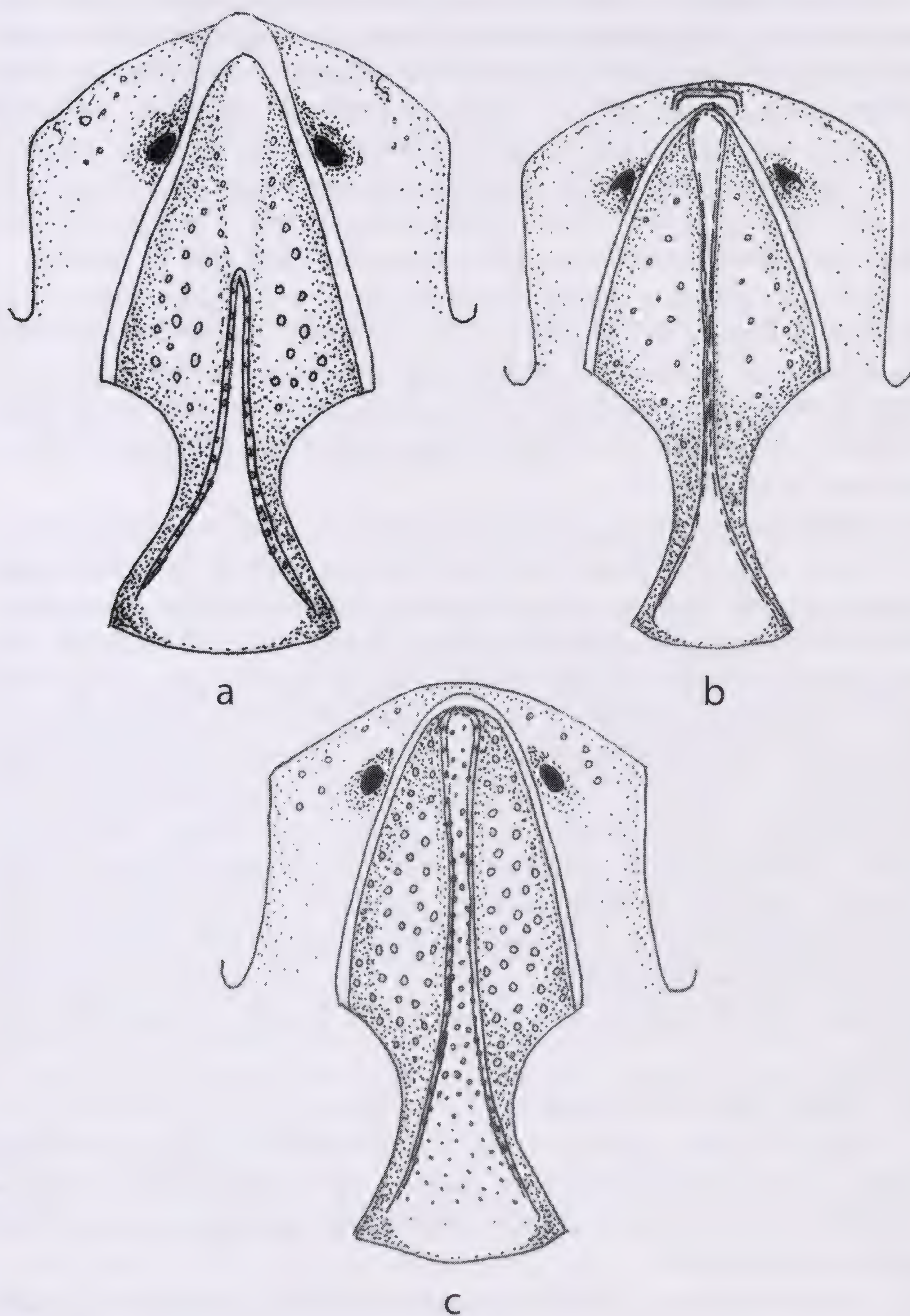


Fig. 6 - Ponctuation et striation schématiques du prosternum chez *Hypocaccus* (s. str.) *penatii* n. sp. (a), *H.* (s. str.) *becvari* n. sp. (b) et *H.* (s. str.) *snizeki* n. sp. (c) (dessins Y. Gomy).

Métasternum sub-lisse, avec seulement la fine et éparse ponctuation de fond et quelques points plus gros le long des hanches postérieures; avec une ligne longitudinale centrale fine et entière. Strie métasternale latérale courte, droite et profonde, réduite à sa partie interne, ne marquant pas l'arrondi. Plaque méso-postcoxale ouverte, avec une ponctuation forte constituée de points un peu allongés et/ ou ouverts vers le bas. Méta-épisternum couvert d'une ponctuation dense, serrée et rugueuse et d'une courte pilosité rase et jaunâtre.

Premier sternite abdominal assez long, avec deux fortes stries latérales ponctuées et coudées; couvert de la seule ponctuation de fond, très fine et éparse et d'une ligne sommitale de petits points le long de la suture avec le second sternite. Plaques méta-postcoxales ouvertes, densément ponctuées et couvertes aussi d'une courte pilosité rase et jaunâtre.

Tibias antérieurs assez fortement élargis, avec la surface interne fortement et profondément scarifiée; avec sept dents larges, presque rondes vues de dessous, très émoussées, les trois basales très petites; région distale coupée droit, avec deux très petites dents à peine visibles, non ou à peine proéminentes, visibles souvent par transparence (x 50). Fémurs antérieurs nettement ponctués, avec le même type de points que les plaques méso-postcoxales; une frange de larges soies blanchâtres le long de l'arête distale. Tibias intermédiaires et postérieurs non ou peu élargis, avec deux ou trois rangées externes de fortes épines jaunâtres progressivement plus longues et plus acérées à mesure que l'on se rapproche du sommet. Tarses assez longs, de cinq articles armés postérieurement de fortes épines jaunâtres; dernier article plus fin, allongé, un peu aplati, presque aussi long que les deux articles précédents réunis; ongles petits et courts, en fines griffes.

Edéage (fig. 7a,d): longueur 0,47 mm.

D e r i v a t i o   n o m i n i s . Espèce dédiée à mon ami Fabio Penati, éminent histéridologue italien, en remerciements pour ce matériel très intéressant, pour sa confiance sans cesse renouvelée et pour sa générosité.

D i s c u s s i o n . Espèce à rapprocher du groupe déjà établi (VIENNA 1979) des *Hypocaccus* (s. str.) *callani* Thérond, 1958 et *Hypocaccus* (s. str.) *roeri* Vienna, 1979. De ces deux espèces, elle se différencie immédiatement par une taille plus petite, par la sculpture

du front, par la présence d'un pinceau de longues soies blanchâtres plus ou moins collées entre elles sur le scape antennaire, par la forme de l'édéage du mâle et surtout par la forme assez large et émoussée des dents des tibias antérieurs: forme intermédiaire entre les dents tibiales de notre *Hypocaccus* (s. str.) *rugifrons* (Paykull, 1798) et celles de notre *Hypocaccus* (s. str.) *crassipes* (Erichson, 1834).

***Hypocaccus* (*Hypocaccus*) *becvari* n. sp.** (Fig. 3, 6b, 7b,e)

Holotype (♂): République d'Afrique du Sud (RSA): Eastern Cape pr., Nat. Res., 10 km SE of Alexandria, 28-31.I.2000, dans le sable (à 20 ou 30 cm de profondeur) des basses dunes côtières, sous la végétation, leg. S. Bečvář. Exemplaire conservé dans la Collection Yves Gomy (Nevers, France).

Description. Longueur (tête et pygidia exclus) de l'holotype: 1,82 mm; largeur aux épaules: 1,62 mm.

Habitus ovalaire, presque aussi large que long, convexe, brun-noir olivâtre, brillant. Pattes et antennes brun-rouge foncé.

Tête proportionnellement grosse et massive, transverse. Mandibules semblables à celles de l'espèce précédente: courtes, brunes, très acérées. Antennes également presque semblables, mais le pinceau de soies dressées blanchâtres du scape est nettement moins important et moins fourni; les massues paraissent plus régulières. Labre court, nettement transverse, au moins cinq fois plus large que long, avec un fort rebord antérieur qui dégage, à l'arrière, une étroite gouttière concave; sa marge distale possède trois très petites protubérances émoussées. Epistome transverse mais assez long, convexe, presque lisse; avec seulement quelques vestiges ponctués un peu en relief le long de sa marge antérieure et une très fine et éparse ponctuation de fond. Front presque plan, sub-lisse, avec seulement la très fine et éparse ponctuation de fond et les vestiges effacés (visibles en variant l'angle) d'une sculpture plus prononcée. Strie frontale très fine, à peu près droite, effacée au milieu et au dessus des yeux, fine et complète derrière, au niveau du cou. Yeux plats, à peine perceptibles de dessus. Insertions antennaires situées sous le rebord du front.

Pronotum convexe, un peu plus de deux fois plus large que long, arrondi de part et d'autre de la tête mais sans angles anté-

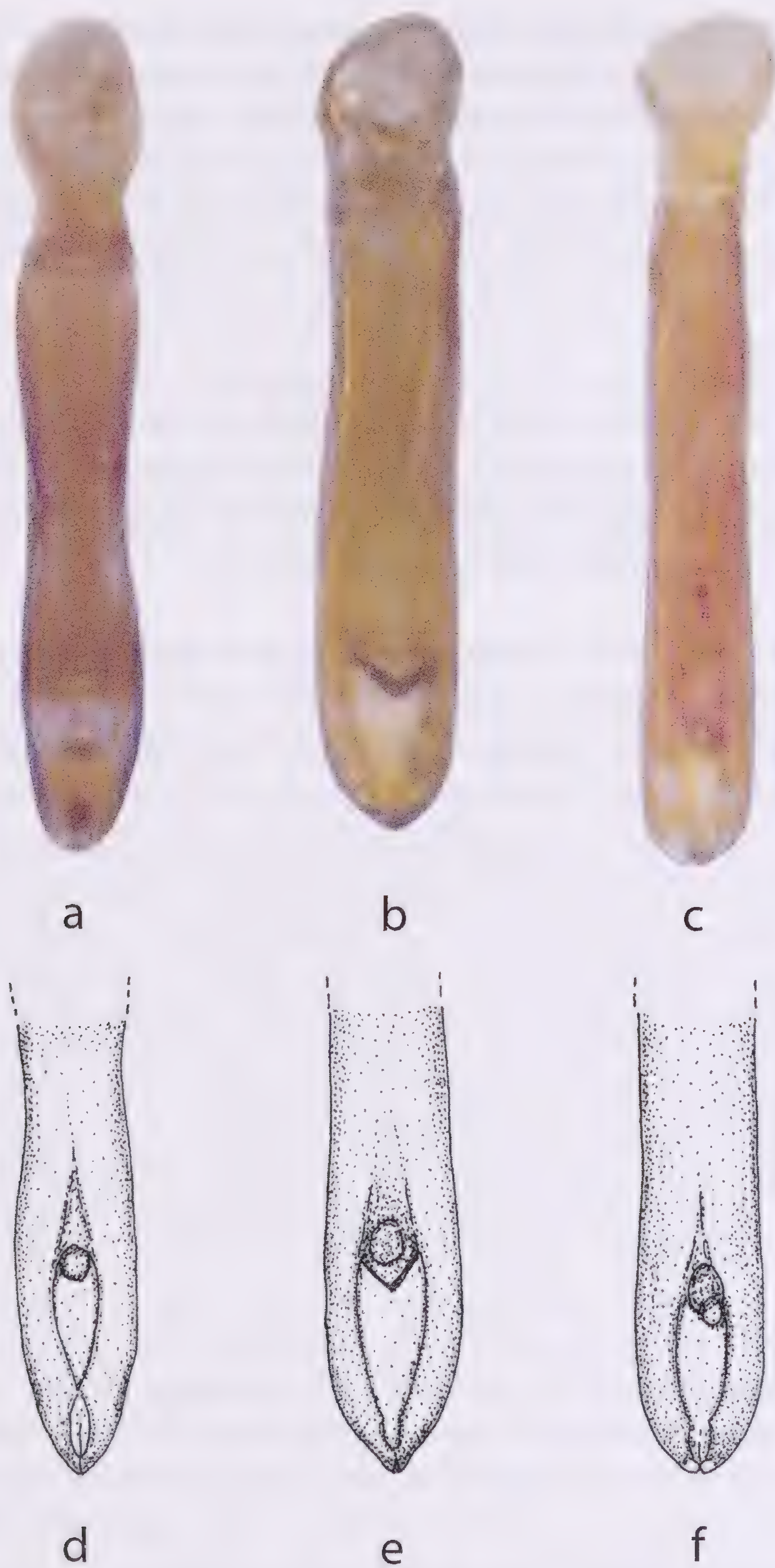


Fig. 7 - Édéage et apex en vision dorsale de *Hypocaccus* (s. str.) *penatii* n. sp. (a,d), *H.* (s. str.) *becvari* n. sp. (b,e) et *H.* (s. str.) *snizeki* n. sp. (c,f) (photos H.-P. Aberlenc; dessins Y. Gomy).

rieurs abaissés; les pleures du pronotum, vus de dessous, sont plats. Strie marginale fine, bi-sinuée sur les côtés, entière derrière la tête et proche du bord. Ponctuation irrégulière et variée: marges latérales et antérieure lisses (la marge antérieure un peu plus étroite), régions des angles antérieurs et des côtés avec une assez large bande de points ronds, réguliers (points séparés par un demi à un diamètre environ), cette bande se rétrécit vers les angles extérieurs à la base; puis la ponctuation devient plus fine, donc aussi plus éparse, un peu oblique et ouverte vers l'arrière; une partie du disque est sub-lisse ou très finement ponctuée. Base avec deux ou trois rangées d'une ponctuation régulière, normale, sans modification de la forme des points (points séparés par un demi à un diamètre environ). Pas de point anté-scutellaire.

Scutellum très petit, en triangle équilatéral.

Elytres convexes, un peu plus longs que larges; ponctuation de fond (x 50) très fine et très éparse (aspect lisse). Ponctuation proprement dite constituée de petits points allongés, plus ou moins alignés longitudinalement (espaces irréguliers entre les points, de sub-tangents à un diamètre et demi environ dans la longueur et souvent plus d'espace dans la largeur entre les lignes qui sont elles-mêmes très irrégulières); cette ponctuation s'étend de la strie suturale à l'intervalle entre les seconde et troisième stries dorsales en largeur et atteint à peu près les deux tiers de la longueur élytrale. La ligne de ponctuation décroît légèrement de l'intérieur vers l'extérieur mais remonte un peu dans l'intervalle entre les troisième et quatrième stries dorsales. Stries dorsales fines mais nettes et ponctuées. Première strie très longue, moins visiblement ponctuée, arquée au sommet et cessant un peu avant la marginale; seconde strie beaucoup plus courte, atteignant environ les deux tiers de la longueur élytrale et se poursuivant par quelques points; troisième strie sensiblement égale à la seconde mais paraissant parfois plus longue, sous certains angles, en raison des points qui la continuent; quatrième strie un peu plus courte, mais donnant la même impression, rejoignant la strie suturale par un arc ponctué; suturale entière; espace lisse entre la suturale et la suture élytrale proprement dite; strie sommitale très fine, effacée au milieu, obsolète. Strie sub-humérale interne réduite à un tronçon central droit pouvant atteindre et même dépasser la strie humérale qui est plutôt fine. Espace entre la strie humérale et la base de la première strie dorsale avec deux ou trois profondes

scarifications. Strie marginale fine, un peu bi-sinuée, cessant progressivement dans les angles extérieurs sommitaux. Epipleures lisses et non striés.

Propygidium transverse, couvert d'une ponctuation régulière, dense et serrée (points séparés par un demi à un diamètre environ). Pygidium avec le même type de ponctuation le long de la base et dans les angles mais celle-ci devient plus fine et plus éparse sur le disque et vers le sommet.

Prosternum (fig. 6b) peu efflanqué, convexe; un peu cintré en avant en vue de profil; bord antérieur arrondi; avec deux petites fovéoles obliques et profondes, symétriques, situées de part et d'autre, sous le rebord externe avant des stries prosternales. Stries prosternales externes arquées sur les côtés, nettement rebordées latéralement, beaucoup plus distantes l'une de l'autre à la base que chez l'espèce précédente, se rejoignant avant d'atteindre le bord antérieur du prosternum qui est lui-même finement rebordé au milieu; stries prosternales internes entières, d'abord convergentes à la base, puis très vite rapprochées l'une de l'autre, accolées, puis très faiblement divergentes et enfin s'écartant de nouveau l'une de l'autre pour se réunir en arrondi au sommet en rejoignant les stries prosternales externes. Côtés avec quelques points irrégulièrement disposés et peu serrés. Triangle basal lisse.

Mésosternum transverse, environ trois fois plus large que long au mileu; couvert d'une très fine et éparse ponctuation de fond; avec une strie marginale ponctuée, peu arquée derrière le prosternum où elle est très courtement interrompue au milieu (ce caractère ne pourrait être qu'individuel); strie transverse relicte, constituée de treize ou quatorze points alignés dont certains sont encore un peu enchaînés et très faiblement crénelés; suture méso-métasternale très fine, légèrement bi-sinuée.

Métasternum sub-lisse, avec seulement quelques petits points au-dessus des hanches postérieures; avec une très fine ligne longitudinale centrale. Strie métasternale latérale forte, droite, non ponctuée, interrompue avant les hanches postérieures. Plaque méso-postcoxale ouverte, ponctuée densément (points sub-tangents ou séparés par un demi-diamètre environ); cette ponctuation s'affine en se rapprochant de l'ouverture. Méta-épisternum couvert d'une ponctuation dense, serrée et rugueuse.

Premier sternite abdominal non visible en raison du mode de préparation et de la fragilité de cet unique exemplaire.

Tibias antérieurs assez fortement élargis, armés de six fortes dents peu émoussées le long de leur arête externe. Ces dents augmentent de taille de la base vers le sommet, les deux dents basales très petites. Région distale coupée droit, avec trois petites dents larges, décroissantes de l'extérieur vers l'intérieur et une courte griffe interne; surface interne fortement scarifiée. Fémurs antérieurs nettement ponctués sur leur face interne (ponctuation irrégulière, assez éparse); une frange de larges soies blanchâtres le long de leur arête distale. Tibias intermédiaires et postérieurs un peu élargis, avec deux ou trois rangées externes de fortes épines jaunâtres progressivement plus longues et plus acérées à mesure que l'on se rapproche du sommet. Tarses assez longs, de cinq articles armés postérieurement de longues épines jaunâtres; dernier article plus fin, allongé, aussi long que les deux articles précédents réunis; ongles petits et courts, en fines griffes.

Edéage (fig. 7b,e): longueur 0,49 mm.

D e r i v a t i o n o m i n i s . Espèce dédiée en remerciements à son récolteur l'entomologiste tchèque Stanislav Bečvář, spécialiste des Tenebrionidae.

D i s c u s s i o n . Par un certain nombre de ses caractères, cette espèce pourrait se rapprocher un peu de l'espèce précédente dont elle partage d'ailleurs le biotope. Cependant, sa taille plus petite, sa forme générale plus large et moins ovalaire, la forme et la proportion de sa tête, la forme de son prosternum, la forme de l'édéage du mâle etc, l'en distinguent très vite. On peut, à mon avis, au moins provisoirement, la ranger avec *Hypocaccus penatii* n. sp. dans le même groupe défini par VIENNA (1979), aux côtés de *H. callani* et de *H. roeri* par ailleurs délicates à distinguer entre elles.

***Hypocaccus* (*Hypocaccus*) *s n i z e k i* n. sp.** (Fig. 4-5, 6c, 7c,f)

Holotype (♂) et allotype (♀): République d'Afrique du Sud (RSA): W Cape SW, Greyton env., 7.XI.1999, leg. M. Snížek. Holotype conservé dans la Collection Fabio Penati au Museo Civico di Storia Naturale «G. Doria» di Genova et allotype conservé dans la Collection Yves Gomy.

D e s c r i p t i o n . Longueur (tête et pygidia exclus) de l'holotype: 2,2 mm; largeur aux épaules: 1,85 mm. Longueur de l'allotype: 2,43 mm; largeur aux épaules: 2,14 mm.

Habitus ovalaire, très convexe, bleu-violacé sombre; plutôt mat en raison de la densité de la ponctuation. Pattes et antennes brun sombre.

Tête relativement petite, transverse. Mandibules courtes, semblables à celles des espèces précédentes. Antennes très petites à scape court, sombre, pédonculé, fortement renflé et ne portant que trois ou quatre courtes soies dressées blanchâtres, implantées de part et d'autre de sa région distale; premier article du funicule court, plus clair, sub-conique, un peu plus large que long; funicule à petits articles s'élargissant progressivement vers la massue. Massue presque sphérique, couverte d'un fin duvet jaunâtre serré avec quelques soies dressées un peu plus longues. Labre court, transverse, environ trois fois plus large que long; avec une face antérieure un peu aplanie et deux très petits tubercules symétriques le long de la marge antérieure. Epistome transverse, peu convexe, arrondi sur les côtés et couvert d'une ponctuation irrégulière peu nette. Front transverse, presque plan; strie frontale nette et forte, un peu caréniforme, complète, se poursuivant au niveau du cou, presque droite devant et avec deux très petits angles rentrants, symétriques, situés en face de l'insertion antennaire; disque frontal irrégulièrement mais distinctement ponctué, avec deux chevrons superficiels, en "V" évasés et intégrés dans la ponctuation (plus visibles en faisant varier l'angle de vue). Yeux clairs, assez saillants, nettement visibles de dessus. Insertions antennaires situées sous le rebord du front.

Pronotum très convexe, un peu plus de deux fois plus large que long; arrondi de chaque côté de part et d'autre de la tête mais sans angles antérieurs abaissés; les pleures du pronotum, vus de dessous, sont plats. Strie marginale forte, à peine très faiblement bi-sinué sur les côtés, nette et entière même derrière la tête où elle est proche du bord et forme deux angles légers derrière les yeux. Ponctuation très nettement différente de celle des espèces précédentes: double (mélange de gros et de petits points), forte, dense et serrée partout (points presque tangents sur les côtés, séparés par environ un demi-diamètre ailleurs, à peine plus éparse sur le disque); avec une toute petite surface lisse anté-scutellaire et une très étroite marge ponc-

tuée plus finement dans les angles antérieurs et jusqu'à la moitié de la longueur des côtés environ. Une ligne de points presque tangents et légèrement plus gros le long de la base.

Scutellum très petit, en triangle équilatéral.

Elytres très convexes, un peu plus longs que larges; couverts presque partout d'une ponctuation dense et serrée mais non double. Sur le disque, les points réguliers sont presque tangents et les espaces très finement ridulés; cette ponctuation s'affine très légèrement sur les côtés au-delà de la strie sub-humérale interne et de la strie humérale où les ridulations deviennent plus visibles de même que dans un très petit espace péri-scutellaire et le long de la marge lisse sommitale. Stries dorsales visibles, ponctuées, irrégulières. Première strie dorsale coudée, dépassant le milieu de la longueur élytrale et se perdant ensuite dans la ponctuation; seconde strie droite, sensiblement aussi longue que la première et se perdant aussi dans la ponctuation; troisième et quatrième stries plus courtes et moins nettes, n'atteignant pas le milieu; quatrième strie réunie à la strie suturale par un arc souligné de points plus gros; strie suturale moins nettement ponctuée, rejoignant la strie sommitale qui est très fine, voire obsolète au milieu. Espace entre la strie suturale et la suture élytrale proprement dite avec deux lignes de petits points enchaînés. Strie sub-humérale interne réduite à un court rudiment ponctué pouvant atteindre la strie humérale qui est oblique, forte et bien marquée. Strie marginale forte, un peu caréniforme sur les côtés, non bisinuée, disparaissant un peu après les angles postérieurs. Epipleures non striés mais couverts d'une fine ponctuation irrégulière.

Propygidium transverse, très densément ponctué; la ponctuation se renforce progressivement de la base au sommet où les deux dernières rangées sont constituées de points tangents presque rugueusement enchaînés. Pygidium entièrement couvert d'une ponctuation régulière de points serrés (points sub-tangents ou séparés par un demi-diamètre environ, rarement un diamètre); espaces entre les points très finement ridulés.

Prosternum (fig. 6c) étroit, nettement efflanqué comme chez *H. penatii* n. sp. fortement cintré au milieu en vue de profil; bord antérieur très convexe, arrondi, avec deux petites fovéoles obliques peu profondes, symétriques, situées de part et d'autre, sous le rebord externe sommital des stries prosternales. Stries prosternales externes

seulement convergentes, presque droites sur les côtés, un peu plus rapprochées entre elles que chez *H. penatii* n. sp., se rejoignant en arrondi au sommet, un peu sous le bord distal du prosternum; stries prosternales internes entières, ponctuées, d'abord convergentes à la base puis parallèles presque jusqu'au sommet où elles se rejoignent en demi-cercle; ponctuation nette et assez serrée dans la partie cintrée, de part et d'autre des stries prosternales internes; triangle basal finement ponctué.

Mésosternum transverse, plus de deux fois plus large que long au milieu (en comptant l'avancée distale pénétrant sous le prosternum); ponctuation dense, forte et double (points séparés par un demi à un diamètre environ); strie marginale forte, ponctuée, complète, angulée obtusément au milieu au lieu d'être bi-sinuée (chez l'allotype). Suture méso-métasternale très fine, peu visible car surmontée par une strie mésosternale transversale très forte, constituée d'une quinzaine de points crénelés-enchaînés.

Métasternum avec une ligne longitudinale médiane forte et complète; micro-ridulations de fond, ponctuation très fine et éparse sur le disque, ponctuation relicte dans les angles antérieurs à la base, double et plus forte dans une marge occupant environ le tiers distal et le long des hanches postérieures; cette ponctuation a tendance à remonter très légèrement et symétriquement vers le disque au centre. Présence d'une étroite marge lisse entre cette bande et la suture avec le premier sternite abdominal. Strie métasternale latérale longue, droite, profonde, ponctuée, réduite à son tronçon interne qui s'arrête avant les hanches postérieures sans marquer d'arrondi. Plaque méso-postcoxale ouverte, fortement ponctuée (points séparés par un demi à un diamètre environ); les points sont plus petits dans la région distale. Méta-épisternum large, fortement et densément ponctué (points tangents ou presque) sauf dans une marge étroite, lisse, le long de la suture interne.

Premier sternite abdominal avec la micro-ridulation de fond et une ponctuation basale et latérale dense (points séparés par un demi à un diamètre environ), plus éparse sur le disque; avec une ligne de points plus forts près de la suture avec le second sternite. Deux fortes stries latérales arquées et ponctuées, symétriques et n'atteignant pas la suture avec le second sternite.

Tibias antérieurs modérément élargis, armés de six à sept dents

jaunes, émoussées; les deux basales très petites. Apex coupé droit, avec une ou deux très petites dents à peine visibles. Surface interne fortement et profondément scarifiée de sillons plus ou moins parallèles paraissant plus réguliers que chez les espèces précédentes. Fémurs antérieurs nettement ponctués de points un peu striolés; avec une frange de larges soies blanchâtres le long de leur arête distale. Tibias intermédiaires et postérieurs peu élargis avec deux ou trois rangées externes de fortes épines jaunâtres progressivement plus longues et plus acérées à mesure que l'on s'approche du sommet. Tarses assez longs, de cinq articles armés postérieurement de fortes épines jaunâtres; dernier article plus fin, allongé, un peu aplati, presque aussi long que les deux articles précédents réunis; ongles petits et courts, en fines griffes.

Edéage (fig. 7c,f): longueur 0,65 mm.

Derivatio nominis. Espèce dédiée en remerciements à son récolteur l'entomologiste tchèque Miroslav Snížek, spécialiste des Chrysomelidae.

Discussion. Belle espèce bien individualisée par sa couleur et sa ponctuation générale. Ne ressemble à aucune des autres espèces du genre *Hypocaccus* (s. str.) déjà décrites de la faune afro-tropicale (Mazur 1997).

Liste alphabétique actualisée et répartition géographique des *Hypocaccus* (s. str.) afro-tropicaux

acridens (Schmidt, 1890): Tanzanie et Gambie (Mazur 1997).

becvari n. sp.: République d'Afrique du Sud.

brasiliensis (Paykull, 1811): espèce décrite du Brésil, à très vaste répartition cosmopolite. Citée de la majeure partie de l'Europe, du pourtour de la Méditerranée, des îles Madères, Açores et Canaries, de la République de Djibouti. En Afrique: Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, République Centrafricaine, Congo, Malawi, Ruanda, Kenya, Tanzanie, Mozambique, République d'Afrique du Sud, Angola. En région indo-malaise: Inde, Sri Lanka, Vietnam, Taïwan, archipel Malais, îles Philippines. Amérique du nord et Amérique du sud. Îles de la Société. Madagascar, îles Seychelles et îles Mascareignes (la Réunion, île

Maurice et île Rodrigues).
callani Thérond, 1958: République d'Afrique du Sud (Le Cap).
glaucus (Bickhardt, 1914): Namibie.
kidpaddlei Gomy, 2008: Tanzanie.
occidentalis Thérond, 1963: Angola.
penatii n. sp.: République d'Afrique du Sud.
roeri Vienna, 1979: Namibie.
snizeki n. sp.: République d'Afrique du Sud.
teretrioides (Schmidt, 1889): Tanzanie.

Clef de détermination des *Hypocaccus* (s. str.) afro-tropicaux

Pour les histéridologues désireux de déterminer leurs *Hypocaccus* (s. str.) afro-tropicaux, je propose, ci-dessous, une clef de détermination provisoire et bien imparfaite car réalisée seulement à partir de caractères issus des descriptions originales pour 6 des 11 espèces connues.

1. Pleures du pronotum avec de courtes soies éparses visibles de dessus. Tibias antérieurs armés de quatre grosses dents. Namibie . . . . *glaucus*

–. Pleures du pronotum sans soies visibles 2

2. Ponctuation du pronotum double (formée d'un mélange de gros points et de petits points), dense et serrée partout, non striolée dans les angles antérieurs; bleu-violacé sombre; édéage comme fig. 7c,f. République d'Afrique du Sud. . . . . *snizeki*

–. Ponctuation du pronotum simple 3

3. Ponctuation du pronotum régulière, fine et assez espacée, non renforcée ni striolée sur les côtés et dans les angles antérieurs. Propygidium fortement marqué de points ocellés. Elytres ciliés de poils jaunes. Angola . . . . *occidentalis*

–. Ponctuation du pronotum renforcée ou striolée et ridulée sur les côtés et dans les angles antérieurs. Propygidium à ponctuation simple. Elytres non ciliés. 4

4. Elytres partiellement ou complètement ternis par un fin réseau alutacé visible à fort grossissement (x 50) 5

–. Elytres brillants, sans réseau alutacé 6

5. Elytres presque entièrement ternis par le fin réseau alutacé. Sub-orbiculaire, bronze-doré clair. Stries prosternales internes interrompues au milieu ou aux deux-tiers. 1,8 à 2,2 mm. Tanzanie . . . . *kidpaddlei*

–. Elytres plus ou moins ternis par le fin réseau alutacé mais seulement dans la ponctuation de leur moitié apicale. Ovale allongé, bronze-doré olivâtre sombre. Stries prosternales internes plus rapprochées entre elles et dépassant les 2/3 de la longueur du prosternum sans atteindre le sommet. 2 à 3 mm. Cosmopolite . . . . *brasiliensis*

6. Scape antennaire avec un pinceau de longues soies blanchâtres plus ou moins collées entre elles. Dents des tibias antérieurs larges et émoussées. Edéage comme fig. 7a,d. République d'Afrique du Sud . . . . *penatii*

–. Scape antennaire sans pinceau de longues soies blanchâtres. 7

7. Forme allongée aux côtés presque parallèles. Tibias postérieurs avec une seule spinule sur l'arête externe[1]. Tanzanie . . . . *teretrioides*

–. Formes ovalaires plus ou moins allongées. Tibias postérieurs avec deux ou trois rangées de fortes épines sur les arêtes externes 8

[1] Je n'ai pas vu cette espèce. Les caractères donnés par SCHMIDT (1889) de tibias postérieurs avec une seule spinule sur l'arête externe ainsi que la forme particulière de l'espèce ne me semblent pas correspondre aux caractères génériques des *Hypocaccus* (s. str.). Une étude plus approfondie avec l'observation directe du «Type» serait, à mon avis, nécessaire.

8. Taille inférieure à 2 mm. Forme large, sub-quadrangulaire. Tête proportionnellement grosse et massive. Front lisse à carène réduite à une ligne fine. Ponctuation du pronotum fine, régulière et renforcée sur les côtés et vers les angles antérieurs. Edéage comme fig. 7b,e. République d'Afrique du Sud . . . . *becvari*

–. Taille supérieure à 2 mm. Ponctuation du pronotum striolée-ridulée sur les côtés et les angles antérieurs 9

9. Tibias antérieurs arrondis dans l'arc externe antérieur et avec seulement 5 petite dents pointues. Tanzanie et Gambie . . . . *acridens*

–. Tibias antérieurs régulièrement élargis mais pas arrondis antérieurement et avec plus de 5 dents 10

10. Forme ovalaire plus brève. Front transverse à carène sub-rectiligne. Chevrons irréguliers mêlés à des scarifications rugueuses. Stries prosternales internes parallèles mais assez distantes l'une de l'autre[2]. 2,7 à 2,9 mm. Namibie . . . . *roeri*

–. Forme ovalaire plus allongée. Front moins transverse à chevrons plus nets sur fond lisse. Stries prosternales internes parallèles mais plus rapprochées l'une de l'autre. 3 à 3,5 mm. République d'Afrique du Sud . . *callani*

REMERCIEMENTS

Je remercie, une nouvelle fois et très chaleureusement mon ami

---

[2] Grâce à l'obligeance de mon ami P. Vienna (Venise, Italie), j'ai pu voir le paratype de *Hypocaccus* (s. str.) *roeri* qui est conservé dans sa collection. Par ailleurs, je possède un exemplaire de Namibie, déterminé «*roeri*» par l'excellent histéridologue hollandais P. Kanaar. Les deux exemplaires en question m'ont bien paru appartenir à la même espèce! Par contre, j'ai déterminé *Hypocaccus* (s. str.) *callani*, un exemplaire de la République d'Afrique du Sud dont les caractères ne correspondent pas à ceux donnés par VIENNA (1979) dans son tableau comparatif entre *H. callani* et *H. roeri*. Je ne me suis donc pas servi de cet exemplaire pour établir cette clef et il ne serait pas impossible qu'il appartienne à une espèce d'*Hypocaccus* s. str. encore inédite (?).

Fabio Penati pour l'envoi de ce riche matériel, pour ses traductions en italien des descriptions d'espèces sud-africaines de H. Bickhardt et pour l'abandon généreux d'exemplaires de référence. Mes remerciements vont aussi, bien sûr, à mes amis Pierpaolo Vienna et Henri-Pierre Aberlenc, le premier pour le prêt de son paratype de *Hypocaccus roeri* et le second pour la réalisation des très belles planches photographiques illustrant cette petite note.

BIBLIOGRAPHIE

Mazur S., 1997 - A world catalogue of the Histeridae (Coleoptera: Histeroidea) - *Genus*, Wroclaw, pp. 1-373.

Schmidt J., 1889 - Neue Histeriden aus Afrika - *Deutsche ent. Zeitschr.*, Berlin, 33 (1): 153-159.

Vienna P., 1979 - Un nuovo *Hypocaccus* (s. str.) dell'Africa del sud-ovest (Namibia) (Coleoptera, Histeridae) - *Lavori Soc. venez. Sc. nat.*, Venezia, 4: 45-47.

RÉSUMÉ

Description de *Hypocaccus* (s. str.) *penatii* n. sp., *H.* (s. str.) *becvari* n. sp. et *H.* (s. str.) *snizeki* n. sp. de la République d'Afrique du Sud. La liste des onze espèces afro-tropicales du genre *Hypocaccus* (s. str.) est donnée ainsi que la répartition géographique de chaque espèce et une clef de détermination provisoire.

RIASSUNTO

Descrizione di tre nuove specie del genere *Hypocaccus* Thomson, 1867 della Repubblica Sudafricana (Coleoptera, Histeridae).

Sono descritti *Hypocaccus* (s.str.) *penatii* n. sp., *H.* (s.str.) *becvari* n. sp. e *H.* (s.str.) *snizeki* n. sp.. Le prime due specie sono confrontate con *Hypocaccus* (s. str.) *callani* Thérond, 1958 e *H.* (s. str.) *roeri* Vienna, 1979, con le quali sembrano formare un gruppo abbastanza ben caratterizzato; *H. snizeki* non assomiglia invece ad alcun'altra delle specie congeneri afrotropicali finora descritte. Completano il lavoro una lista alfabetica delle 11 specie afrotropicali del gen. *Hypocaccus* s. str., per ciascuna delle quali è riportata la distribuzione geografica, ed una chiave di determinazione provvisoria, compilata utilizzando caratteri desunti dalle descrizioni originali, anziché dai tipi, per 6 delle 11 specie conosciute.

ABSTRACT

Description of three new species of the genus *Hypocaccus* Thomson, 1867 from the Republic of South Africa (Coleoptera, Histeridae).

Hypocaccus (s.str.) *penatii* n. sp., *H.* (s.str.) *becvari* n. sp. and *H.* (s.str.) *snizeki* n. sp. are described. The first two species are compared with *Hypocaccus* (s. str.) *callani* Thérond, 1958 and *H.* (s. str.) *roeri* Vienna, 1979, with which they seem to form a quite well characterized group; on the other hand, *H. snizeki* does not look like anyone of the other known afrotropical congeneric species. The paper includes an alphabetical list of the 11 afrotropical species of the genus *Hypocaccus* s. str., with geographical distribution, and a provisionary key to the identification, compiled using characters from original descriptions, instead of type specimens, for 6 of the 11 known species.